



CUQ-TOULZA

Envoyé en préfecture le 09/10/2025  
Reçu en préfecture le 09/10/2025  
Publié le 09/10/2025  
ID : 081-218100766-20251006-DECISION2025\_19-DE

## **DÉCISION DU MAIRE N° 19 DU 06/10/2025**

### ***Rénovation énergétique de la salle Jacques Prévert***

### ***Marché de travaux - Attribution***

**Monsieur le Maire de Cuq-Toulza (Tarn),**

**Vu** la délibération en date du 25 janvier 2023 listant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

**Considérant** le projet de rénovation énergétique de la salle Jacques Prévert ;

**Considérant** le choix de l'architecte MAX FARAMOND pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux, par décision en date du 19 juin 2023 ;

**Considérant** l'arrêté accordant le permis de construire avec prescriptions, en date du 30 juillet 2024 ;

**Considérant** les arrêtés d'attribution de subvention par la préfecture du Tarn (dans le cadre du Fonds Vert, 291 418 €), par la Région Occitanie (40 000 €) et par le Département du Tarn (176 054,19 €) ;

**Considérant** le choix de l'entreprise PGP pour la coordination SPS des travaux de rénovation énergétique de la salle Jacques Prévert, pour un montant de 2 340,00 €HT, par décision n°12 du 2 juin 2025.

**Considérant** la décision du Maire n°13 en date du 30 juin qui débute la consultation pour ces travaux, par le dépôt du dossier de consultation des entreprises sur le portail des appels d'offres de l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn ;

**Considérant** la publication de l'avis d'appel public à la concurrence (AAPC) le 3 juillet 2025 sur le portail Marchés-Publics.info et le 7 juillet 2025 dans la Dépêche du Midi, avec une date limite de réception des candidatures fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2025 à 12h ;

**Considérant** le procès-verbal de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 1<sup>er</sup> septembre 2025 à 15h, et qui a recensé 27 plis reçus dans les délais, correspondant à 28 offres ;

**Considérant** l'analyse des offres effectuée par l'architecte FARAMOND reçue le 12 septembre 2025 et la réunion avec l'architecte le 18 septembre 2025 ;

**Considérant** la procédure de négociation engagée le 22 septembre 2025 auprès des entreprises via la plateforme (en guichet restreint), avec une date limite de réception des offres modifiées fixée au 29 septembre 2025 à 11h ;

**Considérant** le procès-verbal de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 29 septembre 2025, et qui a recensé 24 plis suite aux demandes de précisions et/ou de rabais commercial ;

Considérant l'analyse des offres négociées effectuée par l'architecte 2025 et la réunion avec l'architecte le 3 octobre 2025 ;

Envoyé en préfecture le 09/10/2025  
Reçu en préfecture le 09/10/2025  
Publié le 09/10/2025  
ID : 081-218100766-20251006-DECISION2025\_19-DE

Considérant le procès-verbal de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 6 octobre à 9h pour attribuer le marché public aux attributaires proposés par l'architecte ;

## DECIDE

De sélectionner les entreprises suivantes dans le cadre du marché de travaux du projet de rénovation énergétique de la salle Jacques Prévert :

Lot	Nombre d'offres	Attributaire	Montant
Lot 1 : VRD / GROS-ŒUVRE	3	<b>EURL CHARLY GENIN</b> (11130 SIGEAN)	<i>Offre de base :</i> 166 581,05 €HT <i>Variante carrelage extension :</i> 2 275,00 €HT
Lot 2 : CHARPENTE COUVERTURE	2	<b>CONSTRUCTIONS METALLIQUES FEL SEGUIER</b> (81110 VERDALLE)	175 000,00 €HT
Lot 3 : MENUISERIE EXTERIEURE	3	<b>DURAND JEAN</b> (81300 GRAULHET)	64 994,00 €HT
Lot 4 : MENUISERIE INTERIEURE	2	<b>SCOP FLAGEAT</b> (81099 CASTRES)	48 955,45 €HT
Lot 5 : PLATRERIE	3	<b>SARL MONTAGNE PLAQUISTE</b> (31250 REVEL)	53 000,00 €HT
Lot 6 : ELECTRICITE	2	<b>SAGELEC</b> (81100 CASTRES)	34 263,40 €HT
Lot 7 : PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION	2	<b>ALBI CHAUFFAGE</b> (81000 ALBI)	82 211,00 €HT
Lot 8 : PEINTURE REVETEMENT SOL SOUPLE	3	<b>SARL XIVECAS</b> (81700 SAINT-SERNIN-LES-LAVAUUR)	<i>Offre de base :</i> 24 974,80 €HT <i>Variante sol souple existant :</i> 36 621,96 €HT
Lot 9 : ISOLATION PAR L'EXTERIEUR	8	<b>SARL COULEUR SOLEIL</b> (81150 TERSSAC)	50 436,35 €HT
<b>TOTAL</b>			<b>739 313,01 €HT</b>

A Cuq-Toulza, le 6 octobre 2025.

Le Maire,  
M. Jean-Claude PINEL

